

SESSION 2026

**CONCOURS EXTERNE
DE BIBLIOTHÉCAIRES**

**NOTE DE SYNTHÈSE
ÉTABLIE À PARTIR D'UN DOSSIER
COMPORTANT DES DOCUMENTS EN LANGUE FRANÇAISE**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Votre note ne devra pas excéder 4 pages maximum.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FBE	R0000	101	0468

Épreuve d'admissibilité : note de synthèse

Sujet : « L'homme et la forêt »

Composition du dossier (certains textes sont des extraits) :

Document 1 : Antoine Bourdon, « *Notre-Dame de Paris : les premiers arbres qui serviront à la reconstruction de la flèche viennent d'être sélectionnés* ». Connaissance des arts (Site web), 9 mars 2021. 2 pages.

Document 2 : Collectif, extrait du dossier de presse de l'exposition « *Nous les arbres* » à la fondation Cartier, du 11 juillet au 5 janvier 2020. 2 pages.

Document 3 : Patrice Trapier, « *Forêt de Verdun, la mémoire et le vivant* ». Le 1 Hebdo, n°518-1, 23 octobre 2024. 3 pages.

Document 4 : Laurent Ajam, « *La forêt dans l'œuvre de Chrétien de Troyes* ». Europe, 1982, 642, pp 120-125. 1 page.

Document 5 : Collectif. Infographie basée sur le rapport de l'IGN de mai 2024 : « *Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français* ». (En ligne). 1 page.

Document 6 : Pierre le Hir, « Rien n'est plus beau qu'une forêt primaire ». Entretien avec le botaniste Francis Hallé, Le Monde, lundi 15 juillet 2019, p. 18. 2 pages.

Document 7 : René Goscinny et Albert Uderzo, extrait d'une planche de bande dessinée de la série « *Astérix* », en ligne <https://ecotree.green/blog/la-foret-chez-asterix-une-histoire-d-amour>, novembre 2019. 1 page.

Document 8 : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement de Seine et Marne (CAUE77), « *Vers une déclaration des droits de l'arbre, pour un nouveau statut de l'arbre dans notre code civil* ». En ligne, 2019. 3 pages.

Document 9 : Aude Goullioud, « *Nous ne sommes pas en dehors de la forêt, nous sommes avec la forêt, intimement liés aux arbres* ». Le Monde (site web), 4 novembre 2022. 3 pages.

Document 10 : Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*. Troisième partie, chapitre 1, 1869. 1page.

Document 11 : Olivia Sanchez-Badini, John L. Innes, « *La forêt et les arbres : une perspective de santé publique* ». Revue forestière française. LXX 2-3-4 2018. 4 pages.

Document 12 : Marie-Amélie Carpio, « *Les forêts, au cœur de l'histoire et de l'imaginaire français* ». National Geographic (en ligne), 29 mai 2022. 4 pages.

Document 13 : Perrine Mouterde, « *La destruction et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme élevé malgré les promesses des États* ». Le Monde, 14 octobre 2025. 2 pages.

Nombre total de pages : 29

Document 1

Notre-Dame de Paris : les premiers arbres qui serviront à la reconstruction de la flèche viennent d'être sélectionnés

Antoine Bourdon, Connaissance des arts, 09.03.2021 (en ligne)

Les ministres de la Culture et de l'Agriculture se sont joints aux responsables des forêts de France pour désigner les 8 chênes centenaires qui serviront à construire la base de la nouvelle flèche de Notre-Dame de Paris. À terme, ce sont 1 000 chênes qui seront utilisés pour la rebâtir.

C'est dans la forêt domaniale de Bercé, dans la Sarthe, que se sont réunies, le 5 mars dernier, les différentes parties prenantes au chantier de la flèche de Notre-Dame. Les ministres, administrateurs des forêts de France et responsables du chantier ont désigné les 8 chênes dont la structure très spécifique permettra de construire le « tabouret » de la flèche, la partie la plus basse qui soutient l'ensemble. Il fallait pour cela des chênes très vieux, à la courbure spécifique et d'un mètre de diamètre au moins. Cet événement donne le coup d'envoi de la reconstruction de la flèche, du transept et des travées adjacentes, qui devrait s'achever courant 2023.

Une immense campagne de récolte

Le marquage au marteau de ces 8 premiers chênes n'est que le début d'une grande campagne qui va aboutir à l'abattage de près de 1 000 chênes provenant de toute la France métropolitaine. Ces arbres seront récoltés dans le courant du mois de mars prochain et permettront de rebâtir la partie de la charpente détruite par l'incendie du 15 avril 2019, qui a vu partir en fumée la flèche, le transept et une partie des travées. Les chênes proviendront pour moitié de forêts publiques, administrées par l'Office nationale des Forêts (ONF), mais également de forêts privées, dont les propriétaires font don de leurs arbres. À cela s'ajoutent aussi des dons d'arbres provenant de l'étranger, qui seront incorporés plus tard au processus.

Pour le général d'armée Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris : « *ce remarquable élan de générosité témoigne une nouvelle fois de l'attachement si profond des Français et du monde entier pour la cathédrale Notre-Dame de Paris* ». Les troncs ainsi récoltés devront sécher pendant 12 à 18 mois, jusqu'à atteindre 30 % d'humidité, avant d'être transportés en charpenterie, début 2023.

Enjeux politiques multiples

Après avoir annoncé une reconstruction de la cathédrale en 5 ans, le gouvernement a de nouveau souhaité verser dans le symbolique en récoltant des arbres venant des quatre coins de la France métropolitaine. Une façon pour l'exécutif de réaffirmer le caractère universel et éminemment national de Notre-Dame de Paris, qui nécessite donc une mobilisation elle aussi nationale. Mais au-delà de cette mise en récit de l'unité de la France, un débat d'ordre écologique fait aussi rage autour de la flèche de Notre-Dame. La ministre de l'écologie, Barbara Pompili, a en effet été interpellée sur la nécessité d'utiliser des chênes vieux de plusieurs siècles, précieux pour le patrimoine forestier français et indispensables à certains écosystèmes.

« Notre Terre est en danger, nos forêts souffrent du réchauffement climatique, ce choix est incompréhensible. Quelle utilité pour une structure qui par définition sera cachée par la couverture et visible uniquement par quelques privilégiés ? Il serait cohérent au XXI^e siècle de choisir des techniques d'ingénieries plus responsables et moins dégradantes pour notre environnement », est-il écrit dans une pétition signée par plus de 40 000 personnes. Anticipant ces critiques, le directeur général de l'ONF, Bertrand Munch, a déclaré que ces chênes allaient de toute façon bientôt être abattus pour en replanter de nouveaux. L'architecte en chef des monuments historiques, Philippe Villeneuve, a quant à lui écrit : *« Nous avons préconisé une reconstruction de la charpente dans son matériau d'origine, notamment en raison du caractère authentique et durable du chêne, qui dispose également de la plasticité nécessaire pour supporter les contraintes de l'édifice. La flèche dessinée par Viollet-le-Duc était un ouvrage de charpente complexe, constituée de bois de taille exceptionnelle, que nous devons retrouver aujourd'hui pour assurer sa stabilité ».*

La flèche d'origine

Les équipes du chantier de reconstruction ont en effet pour mission de rebâtir la flèche telle qu'elle a été érigée par Viollet-le-Duc durant les travaux qu'il mène à Notre-Dame de Paris à partir de 1843. Elle repose sur une ingénierie aussi astucieuse que complexe, qui lui a permis de culminer à 96 mètres au-dessus du sol. La partie qui sera reconstruite avec les chênes sélectionnés le 5 mars, le « tabouret », permet d'asseoir la flèche dans la maçonnerie et de lui assurer une forte stabilité. Au-dessus se trouve une « souche » où les morceaux de bois s'entrecroisent et d'où émerge un fût octogonal. Deux étages ajourés reposent sur celui-ci et soutiennent l'aiguille, très pointue. Ces deux dernières parties étaient visibles par tous et sont véritablement caractéristiques de la cathédrale. La reconstruction de cette flèche est l'élément majeur du chantier de Notre-Dame, qui devrait se terminer en 2024, selon la promesse du président de la République. La restauration interne a, quant à elle, déjà commencé depuis un certain temps et a permis de remettre deux chapelles en l'état.



Adriano Varejão, *Cadernos de viagem : Yokoana*, 2003
Huile sur toile de lin, 274 x 165,5 cm
Collection Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris.
© Adriano Varejão. Photo © Patrick Gric

Après avoir été longtemps sous-évalués par la biologie, les arbres – comme l'ensemble du règne végétal – ont fait l'objet, ces dernières décennies, de découvertes scientifiques qui permettent de porter un nouveau regard sur les plus anciens membres de la communauté des vivants. Capacités sensorielles, aptitude à la communication, développement d'une mémoire, symbiose avec d'autres espèces et influence climatique ; la révélation de ces facultés invite à émettre l'hypothèse fascinante d'une « intelligence végétale » qui pourrait apporter des éléments de réponse à bien des défis environnementaux actuels. En résonance avec cette « révolution végétale », l'exposition *Nous les Arbres* croise les réflexions d'artistes et de chercheurs, prolongeant ainsi l'exploration des questions écologiques et de la relation de l'homme à la nature, récurrente dans la programmation de la Fondation Cartier, comme ce fut le cas récemment avec *Le Grand Orchestre des Animaux* (2016).

Document 2

Nous les arbres, Exposition de la Fondation Cartier, Paris, 11 juillet – 5 janvier 2020

Extrait du dossier de presse

Réunissant une communauté d'artistes, de botanistes et de philosophes, la Fondation Cartier pour l'art contemporain se fait l'écho des plus récentes recherches scientifiques qui portent sur les arbres un regard renouvelé. *Nous les Arbres* s'organise autour de plusieurs grands ensembles d'œuvres et laisse entendre la voix de ceux qui ont tissé, à travers leur parcours esthétique ou scientifique, un lien fort et intime avec les arbres. L'exposition est l'occasion de mettre en lumière la beauté et la richesse biologique de ces remarquables protagonistes du monde vivant, aujourd'hui massivement menacés.

Rythmé par plusieurs corpus de dessins, peintures, photographies, films et installations d'artistes d'Amérique latine, d'Europe, des États-Unis, mais également d'Iran, ou encore de communautés indigènes comme les **Nivaclé** et **Guaraní** du Gran Chaco, au Paraguay, ainsi que les Indiens **Yanomami** qui vivent au cœur de la forêt amazonienne, le parcours de l'exposition déroule trois fils narratifs : la connaissance des arbres – de la botanique à la nouvelle biologie végétale – ; leur esthétique – de la contemplation naturaliste à la transposition onirique – ; leur dévastation – du constat documentaire au témoignage artistique. Orchestré avec l'anthropologue **Bruce Albert**, qui accompagne la curiosité de la Fondation Cartier depuis l'exposition *Yanomami, l'esprit de la forêt* (2003), le projet s'articule autour de personnalités qui ont développé une relation singulière aux arbres, qu'elle soit intellectuelle, scientifique ou esthétique. Ainsi, le botaniste **Stefano Mancuso**, pionnier de la neurobiologie végétale et défenseur de la notion d'intelligence des plantes, cosigne avec

Thijs Biersteker une installation qui « donne la parole » aux arbres. Grâce à une série de capteurs, leurs réactions à l'environnement ou à la pollution, le phénomène de la photosynthèse, la communication racinaire ou l'idée d'une mémoire végétale rendant visible l'invisible, sont révélés. Au nombre également de ces grandes figures qui construisent le propos de l'exposition, le botaniste-voyageur **Francis Hallé**, dont les carnets de planches conjuguent l'émerveillement du dessinateur face aux arbres et la précision de l'intime connaissance du végétal, se fait le témoin de la rencontre entre la science et le sensible.

Au cœur de la pensée de l'exposition, la relation de l'homme et de l'arbre devient le sujet du film de **Raymond Depardon et Claudine Nougaret** qui brosse, à travers les mots de ceux qui les côtoient, le portrait de ces platanes ou de ces chênes qui ombragent les places des villages et auxquels sont associés nombre de souvenirs, des plus personnels aux plus historiques. Artiste-semencier – il a planté quelque 300 000 graines d'arbres dans sa vallée vendéenne –, **Fabrice Hyber** offre dans ses toiles une observation poétique et personnelle du monde végétal, interrogeant les principes de croissance en rhizome, d'énergie et de mutation, de mobilité et de métamorphose. Guidé davantage par l'esthétique d'une collecte intuitive que par la recherche d'une rigueur scientifique, l'artiste brésilien **Luiz Zerbini** compose des paysages luxuriants, organisant la rencontre imaginaire d'arbres empruntés à des jardins botaniques tropicaux et de signes d'une modernité urbaine. À cette exubérance picturale répond l'inventaire conceptuel et systématique de l'architecte **Cesare Leonardi** qui dresse, avec la complicité de Franca Stagi, une typologie des arbres, de leurs ombres et de leurs variations chromatiques, en un précieux corpus réuni en vue de la conception de parcs urbains. Les silhouettes fantomatiques des grands arbres de **Johanna Calle** symbolisent, avec poésie et délicatesse, la fragilité de ces géants menacés par une déforestation irréversible. Au drame de la destruction des vastes espaces forestiers de la planète, évoqué notamment par le film *EXIT* des architectes **Diller Scofidio + Renfro**, succède

l'univers onirique de la cinéaste paraguayenne **Paz Encina** qui propose une image intériorisée de l'arbre comme refuge de la mémoire et de l'enfance.

Créé en 1994 par l'artiste **Lothar Baumgarten** pour la Fondation Cartier, le jardin prolonge naturellement l'exposition et invite à une flânerie. Ces arbres, comme le majestueux cèdre du Liban planté par Chateaubriand en 1823, ont inspiré à Jean Nouvel une architecture de reflets et de transparence, jouant sur le dialogue entre l'intérieur et l'extérieur, et faisant naître des « émotions furtives ». Niché dans la végétation tel un double discret de la nature, gardant sur son tronc la trace de la main de l'artiste, l'arbre de bronze de **Giuseppe Penone** a trouvé sa place dans le jardin de la Fondation Cartier, qui accueille à l'occasion de l'exposition la sculpture qu'**Agnès Varda** avait spécialement imaginée pour ce projet. Enfin, à l'automne, le *Theatrum Botanicum* deviendra, le temps d'une semaine, le support naturel d'une installation vidéo réalisée par **Tony Oursler**.

Rendant à l'arbre la place que l'anthropocentrisme lui avait soustraite, *Nous les Arbres* réunit les témoignages, artistiques ou scientifiques, de ceux qui portent sur le monde végétal un regard émerveillé et qui nous révèlent que, selon la formule du philosophe **Emanuele Coccia**, « il n'y a rien de purement humain, il y a du végétal dans tout ce qui est humain, il y a de l'arbre à l'origine de toute expérience ».

Commissaires :

Bruce Albert, Hervé Chandès et Isabelle Gaudefroy
Commissaires associées :

Hélène Kelmachter, Marie Perennes

Chargée de projets : Juliette Lecorne

Les arbres comptent parmi les plus anciens organismes vivants de la planète – la première forêt fossile connue date de 385 millions d'années – et le monde végétal constitue 82,5 % de la biomasse terrestre. En comparaison, l'Homme n'a guère plus de 300 000 ans d'existence et ne représente que 0,01 % de cette masse organique.

Document 3

FORÊT DE VERDUN, LA MÉMOIRE ET LE VIVANT

Patrice Trapier, Le 1 Hebdo, n°518-1, 23 octobre 2024

<https://le1hebdo.fr/journal/pourquoi-jouons-nous/518/1/article/foret-de-verdun-la-memoire-et-le-vivant-6863.html>

Nous sommes postés au fort de Douaumont, l'un des points névralgiques de la bataille de Verdun, à près de 400 mètres d'altitude. Où que notre regard se pose, un siècle d'une forêt profonde nous contemple. En 1914, le plateau vallonné n'était qu'une suite de champs et de pâtures troués par quelques bois en bosquet et neuf villages.

Le 21 février 1916, à 7h15, l'artillerie allemande commença à arroser ce vaste territoire agricole. Un demi-million d'obus furent tirés les deux premiers jours. Soixante millions de charges mortelles au total des trois cents jours d'une bataille organisée comme une entreprise tayloriste : bombardements le matin, assauts l'après-midi.

Verdun est devenue, avec Stalingrad, le synonyme de la guerre à très haute intensité meurtrière. C'est aussi « un mythe républicain » pour l'historien Antoine Prost, la revanche de la débâcle de Sedan en 1870, la métonymie de tout un pays en guerre : du fait de la rotation des troupes imposée par Philippe Pétain, les trois quarts des soldats français ont combattu à Verdun.

La bataille a fait 700 000 victimes (tués, disparus et blessés), 40 millions pour l'ensemble de la guerre, dont ces fameuses « gueules cassées » aux visages déchiquetés par les éclats d'obus et les tirs de mitrailleuse. Si l'on voulait tenir une comptabilité complète, il conviendrait d'ajouter les 20 à 50 millions de personnes fauchées par la grippe espagnole. Cette entrée dans le XX^e siècle inspira ce terrible constat au poète Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. »

Dans les racines d'un arbre, la dépouille du soldat Skøtt

Dans la forêt domaniale de Verdun, on aperçoit, de loin en loin, le sommet de la tour de 46 mètres qui surplombe l'ossuaire et la nécropole nationale créés en 1923. « La Lanterne des morts » est une manière d'insister : rien ne doit jamais être oublié – comment l'imaginer après être passé devant les 16 142 tombes des soldats identifiés, puis avoir parcouru l'interminable cloître sous lequel sont rassemblés les ossements d'au moins 130 000 qui n'ont pu l'être ? « L'ossuaire, c'est un seul tombeau sans distinction de nationalité ou de religion », note son jeune directeur, Olivier Gérard. De la petite gare de Verdun s'ébranla, le 10 novembre 1920, le train qui conduisit à Paris la dépouille du soldat inconnu.

Quand la guerre se fut retirée, il ne restait qu'un paysage dévasté comme après un tremblement de terre : des crevasses, des trous d'obus, des monticules de terre, des tranchées et des boyaux, des débris de toutes sortes et tous ces corps amoncelés...

« Depuis 1918, la terre n'a cessé de rendre des corps et des objets », témoigne le nouveau directeur du Mémorial, Nicolas Barret. La forêt recèlerait encore les restes éparpillés de 80 000 victimes. Ce sont parfois des promeneurs qui les découvrent, parfois des forestiers, plus souvent des sangliers. La plupart du temps, il ne s'agit que d'un crâne ou d'un tibia, mais pas toujours. En 2023, un arbre s'est brisé ; de ses racines, les employés de l'Office national des forêts (ONF) ont extrait un corps entier identifié grâce à sa plaque : Erik Petersen Skøtt était un jeune Danois de 21 ans, enrôlé dans l'armée allemande et porté disparu le 21 juin 1916.

36 millions d'épicéas et de pins noirs d'Autriche

Après le conflit, il fut établi que la vie ordinaire ne pourrait reprendre sur ces dix mille hectares. Le sol était parsemé d'obus ayant éclaté ou non, de dépôts de dynamite, de munitions, de plomb, de zinc, de mercure et de relents de gaz – l'ypérite utilisée par les Allemands, le phosgène par les Français. En 2013, des images de télédétection par laser (Lidar) ont révélé un sol toujours mité de cavités, dix tonnes de débris sont dégagées chaque année. Les autorités ont alors classé le site Verdun-Douaumont en « zone rouge », entraînant l'expropriation de ses habitants. Des discussions âpres furent menées avec les associations d'anciens combattants qui voulaient conserver en l'état le lieu et sa mémoire sacrificielle. On s'accorda sur deux cents hectares autour de la nécropole nationale, des forts de Douaumont, de Vaux et de Souville, de la Tranchée des baïonnettes et du Mémorial ouvert en 1967. Sur le reste de la zone, il fut décidé de planter 36 millions d'épicéas et de pins noirs d'Autriche, payés par les vaincus au titre des dommages de guerre. De nombreux soldats y ont vu un geste sacrilège. Aucun n'imaginait l'écrin ainsi constitué, un océan de verdure parcouru chaque année par 300 000 visiteurs. « Cette forêt, c'est un linceul protecteur qui a été tendu sur les meurtrissures de la guerre », témoigne Gersende Gérard, responsable locale de l'Office national de la forêt (ONF).

Miracle écologique

Vêtue de l'uniforme de l'ONF aux différentes nuances de vert, elle nous fait visiter les abords de Douaumont avec sa collègue Émilie Maurice. Toutes deux sont intarissables sur le miracle qui s'est ici produit : non seulement la vie a repris son cours, mais elle s'est même enrichie dans des proportions inattendues. « Avec la guerre, le sol a subi l'équivalent de 10 000 ans d'érosion naturelle », analyse le géographe Jean-Paul Amat. Ce qui a favorisé l'apparition d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Dans les vestiges des ouvrages militaires, des chauves-souris rares, dont la Noctule de Leisler, se sont reproduites en abondance : « Les coupoles des bunkers leur servent de couveuses. Et l'hiver, elles hibernent dans les abris à la température relativement constante », explique Émilie Maurice. Certains trous d'obus sont devenus des mares peuplées de toutes sortes de batraciens, notamment de tritons crêtés et de crapauds sonneurs à ventre jaune, espèce très vulnérable. Aux beaux jours, on voit voler des hirondelles rustiques et des dizaines d'espèces de papillons, dont l'Azuré du serpolet. Au sol, on trouve des orchidées sauvages, une quinzaine d'espèces de fougères, une herbe constellée de petites fleurs bleues au nom d'« herbe aux yeux bleus du Montana », qui serait arrivée avec le fourrage des chevaux de l'armée américaine. À côté des zones humides, d'autres parties de la forêt ont un sol sec où poussent du thym, de l'origan, des aubépines et des arbustes que l'on trouve sur le pourtour méditerranéen. Le site est inscrit à l'inventaire européen Natura 2000.

Laboratoire de la biodiversité

La forêt de Verdun est un territoire pionnier pour penser l'avenir des forêts par temps de réchauffement. En 2018, elle a été l'une des premières cibles d'une épidémie de scolytes – un insecte prédateur favorisé par les sécheresses – qui s'est ensuite propagée dans la moitié nord de la France. En quelques mois, des centaines de milliers d'épicéas ont péri à Verdun. Depuis les années 1970, les responsables de l'ONF avaient commencé à réduire la proportion des résineux au profit de feuillus (hêtres, érables, merisiers, chênes, fruitiers forestiers...). Après l'épidémie de scolytes, l'ONF a accéléré la composition d'une « forêt mosaïque » avec « la migration assistée de populations d'arbres menacées d'extinction dans leur région d'origine », précise Gersende Gérard. Des graines sélectionnées dans le sud de la France sont replantées à Verdun : hêtres, chênes sessiles, pins de Salzmann. Cette migration végétale a été baptisée « projet Giono », du nom de l'auteur de L'Homme qui plantait des arbres, lequel participa, tout jeune, aux batailles de Verdun et du Chemin des Dames. [...]

François-Xavier Long, 79 ans, a conservé son accent méridional. Il est né à Grimaud, dans le Var, et n'a rien connu de la Grande Guerre en dehors d'un vendeur de vêtements, à Nice, dont une partie du visage avait été arrachée, ce qui avait surpris l'enfant. Long ne savait pas encore qu'il allait suivre des études de médecine à Marseille, devenir ORL et chirurgien maxillo-facial à l'hôpital de Nancy puis à Verdun. Le Dr Long est membre du comité scientifique de l'Union des blessés de la face et de la tête (UBFT), les « Gueules cassées », dont la première tombola, La Dette, a eu lieu en 1931, ouvrant la voie à la création de la Loterie nationale, deux ans plus tard. [...]

Les pelouses calcaires d'une Forêt d'exception

La Française des Jeux est doublement attachée à la forêt de Verdun. Par le souvenir des Gueules cassées – l'association est toujours actionnaire de l'entreprise –, mais aussi par son soutien à la préservation de la biodiversité. En 2023, un nouveau jeu de grattage a été créé, Mission Nature, dont une partie des recettes est versée à l'Office français de la biodiversité (OFB). Dans ce cadre, 21 projets ont été sélectionnés parmi lesquels *Verdun Forêt d'Exception*[®]. « Il s'agit de la restauration écologique de dix hectares de pelouses calcaires superficielles qui bordent les lieux de Mémoire, comme le fort de Douaumont, et de celle de plusieurs corridors qui permettront à la biodiversité de circuler entre les pelouses », explique Yannick Vera qui pilote cette « Forêt d'Exception » pour l'ONF.

En 1918, les anciens combattants souhaitaient que rien ne bouge afin que nul n'ignore ce qu'avait été ce cercle de l'enfer. C'était sans compter avec « la dynamique forestière qui nous échappe en partie », précise Yannick Vera. Trois années de travaux vont bientôt commencer pour « rouvrir les pelouses » : l'évacuation minutieuse de toute une végétation superflue sera faite à la main, pendant les saisons froides, afin de ne pas interférer avec les cycles de la nature. [...]

Document 4

LA FORÊT DANS L'ŒUVRE DE CHRÉTIEN DE TROYES

Laurent Ajam, *Europe*, 1982, 642, pp 120-125

Feu Charles Le Goffic, digne membre de l'Académie Française, s'étonne dans un essai consacré à Brocéliande de l'inextricabilité de la forêt bretonne : « Quelle complexité ! Quel enchevêtrement ! En tête, en queue, en flanc, les pins, les sapins, les hêtres, les trembles, les chênes, les bouleaux se bousculent, se donnent l'air, se dispersent ». Eh oui ! La forêt bretonne n'a pas pris modèle sur ses consœurs d'Île de France « nettement découpées sur la campagne et bleuies sur tranche ». Elle n'est pas une entité naturelle à part, elle englutit tout ; et c'est au douzième siècle, de son ventre goulou, que vont surgir landes, prairies, essarts et champs. Nombreux sont les historiens d'antan qui imaginaient, peut-être pas si à tort que cela, la petite Bretagne comme une immense étendue sylvestre, sorte de forêt vierge que l'homme tentait désespérément d'aménager. Ainsi Calogréant, dans *Yvain ou le Chevalier au Lion*, contant ses déboires à la Reine Guenièvre, explique qu'il lui fallut « presque un jour entier » pour traverser Brocéliande ; le trouvère anonyme des « *Enfances de Lancelot du Lac* » que cite Le Goffic, lui donne pour sa part « dix lieues de long sur six de large » et rapporte qu'il fallait chevaucher un jour et une nuit pour en sortir ...

La forêt est aussi une réalité économique importante. Outre le bois qui apporte la chaleur, sert à fabriquer les outils et construire les maisons, donne la résine nécessaire à la fabrication des torches et des chandelles, la chasse - privilège seigneurial largement violé par un braconnage incessant -, est un des éléments dominants. Le jeune Perceval, ou Yvain, dans sa folie, se nourrissent de gibier, fruit de leur chasse. Fonction nutritive, certes, mais aussi prétexte au divertissement ; ainsi dans *Yvain* et dans *Erec et Enide*, Arthur et sa mesnie partent pour « trois ou quatre jours en la forêt, pour se distraire, prendre ses ébats ».

Cette forêt « tentaculaire » et nourricière tient aussi lieu de véritable Cour des Miracles, à la fois redoutable et protectrice, réunion composite d'ermites, de chevaliers errants, de brigands et de paysans affamés. Ne doutons donc plus des frayeurs de la pucelle partie à la recherche d'Yvain pour le compte de sa Dame : « Et la nuit et le bois lui font grande frayeur, et plus que la nuit et le bois l'effraie la pluie qui tombe ». Terreur qui n'est pas sans rappeler, au demeurant, celle de l'héroïne du *Vair Palefrois*, d'Huon Le Roi, plongée elle aussi dans les ténèbres forestières. Point étonnante non plus la rencontre d'Erec avec « un chevalier qui vivait de brigandage, avait avec lui deux compagnons et tous trois étaient armés ».

Cette triple équation, définition brève mais générale de la forêt, ne va pas manquer d'être qualifiée par Chrétien de Troyes. Ainsi elle se nomme tour à tour « Forêt Ténébreuse », « Aventureuse » ou « Périlleuse ». Cependant est-ce toujours la même qui réapparaît dans chacun des romans ? Difficile de répondre précisément à cette question ; certes, la forêt décrite dans *Merlin le Prophète* est le plus souvent Brocéliande, mais Chrétien, pour sa part, ne la dénomme ainsi qu'une seule fois dans *Yvain* « ... j'allais chevauchant ainsi jusqu'au sortir de la forêt : c'était celle de Brocéliande ». Ce « celle » suppose donc l'existence de plusieurs forêts dans l'espace imaginaire de l'écrivain, et il semble bien que lorsque dans *Perceval le Gallois* elle est la « Gaste Forêt », il ne s'agit déjà plus de la même. Ce qui nous permet d'avancer cette affirmation est que le mot « Gaste » signifie dévastée et renvoie à un épisode de *Merlin le Prophète* où Baalain, « le chevalier aux deux épées », tuant le roi Péllehan, détruit par ce fait même le château et toute la contrée ». Le royaume de Listenoi était tellement dévasté qu'il fut désormais appelé communément le royaume de la « Terre Gaste » ... En dehors donc de *Perceval* et d'*Yvain* où la forêt reçoit un nom, elle en est dépourvue dans les trois autres romans de Chrétien. Baptisée ou non, la forêt remplit dans l'ensemble de la fresque arthurienne une double fonction, celle d'un espace littéraire qui permet au narrateur d'agencer les différents éléments du récit et de l'Aventure et ce, au sein d'un espace géographique « démonisé », symbolique d'un ordre déstabilisé. Car si le verger, sorte d'Eden dûment cultivé, est le lieu idéal de l'épanouissement des amours courtoises, la forêt, quant à elle, dans sa complexité naturelle, porteuse de toutes les superstitions, devient le domaine privilégié de la prouesse chevaleresque.

Document 5

Infographie basée sur le rapport de l'IGN de mai 2024 : « Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français »
<https://www.ign.fr/publications-de-l-ign/institut/domaines-intervention/foret/infographie-projections-2050.pdf>



Document 6**« Rien n'est plus beau qu'une forêt primaire ». Entretien avec le botaniste Francis Hallé****Propos recueillis par Pierre Le Hir, Le Monde, lundi 15 juillet 2019, p. 18**

Spécialiste des forêts tropicales, initiateur du « radeau des cimes » et auteur de nombreux ouvrages, Francis Hallé, botaniste et biologiste, participe à l'exposition « Nous les arbres » de la Fondation Cartier. Il défend la nécessité, pour l'humanité, de préserver un bien collectif dont la destruction est aussi un génocide des populations autochtones.

Par l'intitulé même de l'exposition, « Nous les arbres », ceux-ci semblent prendre la parole. Que nous disent-ils ?

Ils ne nous disent rien. À mon sens, l'essentiel est leur totale altérité par rapport à l'être humain. On ne peut imaginer deux êtres vivants plus différents qu'un homme et un arbre. L'un bouge, l'autre pas, l'un parle, l'autre pas, l'un absorbe de l'énergie par sa surface interne, l'autre par sa surface externe... L'arbre fonctionne à l'inverse de l'être humain. Je suis très attaché à cette altérité.

A vous qui leur avez consacré votre vie, qu'ont-ils appris ?

Les arbres, les plantes en général, ont de plus en plus de place dans ma vie. Je suis maintenant profondément convaincu de la très grande nécessité, pour l'humanité, de les conserver. Sans les arbres, qui absorbent du gaz carbonique, rejettent de l'oxygène et purifient l'atmosphère, nous ne pourrions pas respirer. Ce n'est qu'un exemple des services vitaux qu'ils nous rendent, et je passe sur les ressources qu'ils nous procurent, aliments, matériaux ou moyens de chauffage. Mais il y a plus que cela. Nous avons besoin de complexité et il n'y a rien de plus complexe qu'une forêt tropicale. Sur cette planète, tout est simple comparé à une forêt tropicale, qui abrite des espèces par millions, avec des interactions entre toutes ces espèces. À côté, nos constructions, comme nos systèmes financiers qui nous semblent compliqués, sont assez frustes. Complexité, extrême ancienneté aussi les premiers grands arbres sont apparus au milieu du dévonien, il y a 380 millions d'années, et surtout beauté. C'est ce qui me touche le plus. Rien n'est plus beau qu'une forêt primaire : c'est d'abord un sommet de la biodiversité, mais c'est aussi le sommet de l'esthétique.

Pendant longtemps, les scientifiques ont surtout étudié le règne animal, alors même que les végétaux représentent 99 % de la biomasse. Pourquoi ?

Il y a un coupable : les Grecs anciens, Aristote, Platon et les autres... Ils ont établi une hiérarchie entre les formes de vie, avec l'homme au sommet, en dessous les animaux, en dessous encore les plantes et en bas les pierres. Comme les plantes ne bougent pas, ne font pas de bruit, ils en ont déduit que c'était une forme de vie sans intérêt. Cet héritage intellectuel est resté très prégnant.

Les connaissances sur la biologie végétale ont pourtant considérablement progressé...

Depuis une petite vingtaine d'années, en effet, nous assistons, dans le monde entier, à une avalanche de résultats passionnants. La communication entre les arbres en est un exemple. Elle se fait d'une quantité de manières différentes. La première à avoir été mise en évidence est l'émission de molécules volatiles des parfums en réaction à un stress ou à une blessure :

portées par le vent, ces molécules arrivent sur les autres arbres de la même espèce et les avertissent d'un danger.

Parmi les découvertes figure aussi la longévité des arbres. Nous en sommes parvenus à l'idée qu'il existe des arbres potentiellement immortels. Cette faculté est liée au fait que les arbres sont des êtres collectifs formant une colonie, et qu'une colonie peut être immortelle même si ses individus constitutifs disparaissent, comme c'est aussi le cas pour les polypes des récifs de corail.

Peut-être aurait-il fallu commencer par cette question : qu'est-ce qu'un arbre ?

J'ai renoncé à en donner une définition. J'en ai proposé de multiples et, chaque fois, je suis tombé sur une exception qui les mettait à bas. Certains prennent comme critère la hauteur d'une espèce végétale, mais j'ai découvert, en Afrique du Sud, des arbres aux troncs et aux branches souterrains... Nous connaissons aujourd'hui environ 100 000 espèces d'arbres, mais, chaque année, une centaine de nouvelles sont décrites.

Je préfère mettre en avant des caractéristiques qui, à mes yeux, comptent parmi les plus grandes qualités des arbres et nous donnent une leçon de vie. D'abord, ils sont d'une grande discrétion. Ensuite, ils sont d'une totale non-violence, à la différence de l'être humain. Au sein de la colonie, ils veillent les uns sur les autres.

Si les arbres ne nous parlent pas, la déforestation massive en cours n'en dit-elle pas long sur notre « civilisation » ?

Je suis scandalisé. Ces gens les coupeurs de bois, les exploitants forestiers, ... mettent en péril le patrimoine commun de l'humanité, au profit d'intérêts financiers privés. Les gouvernements, sous les tropiques comme ici, sont complices ou passifs. Cela devrait tomber sous le coup de la loi.

La déforestation est aussi un génocide. La forêt, ce ne sont pas seulement des arbres, c'est également la faune qui y vit et, dans la faune, il y a les êtres humains qui s'en considèrent eux-mêmes comme une partie. Les Indiens d'Amazonie ou les Pygmées Baka d'Afrique sont bel et bien victimes d'un génocide. Même si on ne les tue pas directement encore que ce soit parfois le cas en Amazonie, on détruit leur lieu de vie.

Les forêts survivront-elles aux hommes ?

Les forêts primaires, celles qui n'ont pas été dénaturées par l'homme, sûrement pas. Il n'en reste presque plus. En Europe, il y en avait une, celle de Bialowieza (Pologne), magnifique, une splendeur. Mais le gouvernement polonais est en train de l'exploiter. Avec un groupe d'amis, nous avons le projet de réinstaller une forêt primaire en Europe de l'Ouest, vierge de toute intervention humaine. Nous souhaitons en faire une initiative européenne, pouvant intéresser la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la France et la Suisse.

Ce projet est peut-être utopique, mais fédérateur, car nous sommes nombreux à en avoir assez du court terme. Il est aussi transgénérationnel : ceux qui le lanceront ne le verront pas fini, ni leurs enfants ni leurs petits-enfants. Ce pourrait être une façon de réconcilier l'homme avec la forêt.

Document 7

Extrait d'une planche de bande dessinée de la série « Asterix » de Goscinny et Uderzo

Depuis le site <https://ecotree.green/blog/la-foret-chez-asterix-une-histoire-d-amour> (novembre 2019)



Document 8**VERS UNE DÉCLARATION DES DROITS DE L'ARBRE, POUR UN NOUVEAU STATUT DE L'ARBRE DANS NOTRE CODE CIVIL****Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement de Seine et Marne (CAUE77), 2019**<https://www.caue77.fr/les-arbres-de-seine-et-marne/vers-une-declaration-des-droits-de-l-arbre>

Première proclamation le 5 avril 2019, dans les murs de l'Assemblée Nationale, d'une Déclaration des Droits de l'Arbre.

En France, les arbres et forêts bénéficient d'un certain nombre de protections réglementaires qui sont mises en œuvre notamment au travers des documents d'urbanisme. Le législateur a déterminé ainsi différents outils de protection des arbres (d'abord essentiellement pensés comme éléments de « paysage », et aujourd'hui peu à peu comme acteurs de la biodiversité et de l'équilibre environnemental) que les collectivités peuvent mettre en place pour protéger les arbres de leur territoire. (Voir en fin de l'article : Rappel des protections ou démarches de protection existantes). Cependant, dans le droit civil, l'arbre apparaît essentiellement appréhendé par le droit de la propriété (servitude - usufruit - qualité de meuble ou immeuble), à travers des articles qui datent de l'origine même du Code Napoléon de 1804. Le propriétaire peut donc le détruire, l'élaguer sans état d'âme. Or les services environnementaux rendus par les arbres, les récentes connaissances scientifiques sur ceux-ci, et une perception peu à peu plus « biocentrée » du monde, engagent une nouvelle réflexion sur « le statut de l'arbre ».

C'est le sens du colloque organisé par l'Association A.R.B.R.E.S. qui s'est tenu à l'Assemblée Nationale et de cette proclamation, dans lequel intervenait Augustin Bonnardot, forestier arboriste conseil au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement de Seine et Marne (CAUE77), créateur du site arbres-CAUE77 (site réunissant conseils, documentations, manifestations, formations sur les arbres).

Le Vendredi 5 Avril 2019 se réunissait ainsi à l'Assemblée Nationale, en présence de Delphine Batho, députée, ex-Ministre de l'Environnement et Georges Feterman, Président de l'Association A.R.B.R.E.S., un colloque visant l'adoption d'une « Déclaration des droits de l'Arbre », colloque organisé après la projection du film « *Les arbres remarquables, un patrimoine à protéger* » (au cinéma Saint André-des-Arts) plus tôt dans la journée.

L'objet est qu'une nouvelle législation reconnaissant le droit à la protection de l'arbre en tant qu'être vivant à part entière soit élaborée, qui puisse notamment renforcer la protection des arbres et permettre de combattre l'abattage inconsidéré d'arbres et toutes autres maltraitance faites aux arbres. Faire ainsi évoluer *la loi du vivant* dans le code civil.

Le débat a ainsi mis en évidence l'absence de texte de loi :

- contre les dégradations faites aux arbres - tronc et système racinaire,
- contre l'élagage injustifié et excessif,
- pour un encadrement plus strict de la profession de grimpeur/ élagueur.

A été proclamé, lors du colloque, à l'Assemblée Nationale le 5 avril 2019, sur proposition de l'association A.R.B.R.E.S :

DÉCLARATION DES DROITS DE L'ARBRE

Article 1

L'arbre est un être vivant fixe qui, dans des proportions comparables, occupe deux milieux distincts, l'atmosphère et le sol. Dans le sol se développent les racines, qui captent l'eau et les minéraux. Dans l'atmosphère croît le houppier, qui capte le dioxyde de carbone et l'énergie solaire. De par cette situation, l'arbre joue un rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète.

Article 2

L'arbre, être vivant sensible aux modifications de son environnement, doit être respecté en tant que tel, ne pouvant être réduit à un simple objet. Il a droit à l'espace aérien et souterrain qui lui est nécessaire pour réaliser sa croissance complète et atteindre ses dimensions d'adulte. Dans ces conditions l'arbre a droit au respect de son intégrité physique, aérienne (branches, tronc, feuillage) et souterraine (réseau racinaire). L'altération de ces organes l'affaiblit gravement, de même que l'utilisation de pesticides et autres substances toxiques.

Article 3

L'arbre est un organisme vivant dont la longévité moyenne dépasse de loin celle de l'être humain. Il doit être respecté tout au long de sa vie, avec le droit de se développer et se reproduire librement, de sa naissance à sa mort naturelle, qu'il soit arbre des villes ou des campagnes. L'arbre doit être considéré comme sujet de droit, y compris face aux règles qui régissent la propriété humaine.

Article 4

Certains arbres, jugés remarquables par les hommes, pour leur âge, leur aspect ou leur histoire, méritent une attention supplémentaire. En devenant patrimoine bio-culturel commun, ils accèdent à un statut supérieur engageant l'homme à les protéger comme « monuments naturels ». Ils peuvent être inscrits dans une zone de préservation du patrimoine paysager, bénéficiant ainsi d'une protection renforcée et d'une mise en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel.

Article 5

Pour répondre aux besoins des hommes, certains arbres sont plantés puis exploités, échappant forcément aux critères précédemment cités. Les modalités d'exploitation des arbres forestiers ou ruraux doivent cependant tenir compte du cycle de vie des arbres, des capacités de renouvellement naturel, des équilibres écologiques et de la biodiversité."

Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation au niveau national.

Déclaration proposée par l'association A.R.B.R.E.S, (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) - créée en 1994.

Rappel des protections ou démarches de protections existantes

Les arbres sont ou peuvent être protégés de façon réglementaire de différentes manières contre l'abattage et les dégradations. Soit ils bénéficient de protection déjà existante sur le site où ils sont implantés, soit des protections spécifiques leur sont apportées. Le moyen le plus sûr pour protéger un arbre est de l'inscrire en tant qu'Espace Boisé Classé (EBC) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans ce cas, l'arbre ne peut pas être abattu sans autorisation (sauf s'il est dangereux). La législation a évolué au cours du temps. Le texte qui, à l'origine, permettait seulement de protéger une surface boisée, autorise aujourd'hui de protéger un parc, une haie, un alignement et même un arbre isolé. [in] Article L130-1 du code de l'urbanisme.

L'article 123-1-5 du Code de l'urbanisme permet aussi de localiser, dans les PLU ou PLUI, des éléments de paysage à protéger et de définir des prescriptions de nature à assurer leurs préservations.

Pour qu'un arbre soit réellement protégé, il faut définir un périmètre de protection dont le rayon correspond à la hauteur de l'arbre adulte. Sans cette marge de protection, l'arbre peut être irrémédiablement altéré par la proximité de l'urbanisation.

À noter par ailleurs que l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine) introduite aux articles L.642-1 à L.642-10 du code du patrimoine par l'article 28 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi ENE dite « Grenelle II ») et aux articles D.642-1 à R.642-29 par le décret n°2011-1903 du 19 décembre 2011 relatif aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) qui a succédé au ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), permet d'intégrer des dispositifs de protections au titre de l'AVAP des arbres remarquables repérés, des alignements d'arbres ou des haies (avec des servitudes de préservation). Les sites patrimoniaux remarquables (SPR) se sont substitués aux AVAP, ZPPAUP et secteurs sauvegardés. [cf] la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016.

Quelques dates

2000 : création du label arbre remarquable créé par l'association A.R.B.R.E.S., en partenariat avec l'Office national des Forêts (ONF). Il a pour but de préserver et de mettre en valeur les arbres d'exception.

2018 : création du label ensemble arboré remarquable.

Document 9

« Nous ne sommes pas en dehors de la forêt, nous sommes avec la forêt, intimement liés aux arbres »

Aude Goullioud ; Le Monde (site web) m-styles, vendredi 4 novembre 2022

https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/11/04/nous-ne-sommes-pas-en-dehors-de-la-foret-nous-sommes-avec-la-foret-intimement-lies-aux-arbres_6148423_4497319.html

Vulgarisées dans des ouvrages devenus des best-sellers, les récentes découvertes sur les incroyables pouvoirs des arbres ont amené le public à porter un nouveau regard sur ces héros des forêts. Une prise de conscience qui vient conforter l'actuelle remise en question du rapport de domination de l'homme sur la nature.

« *Bonjour et bienvenue sur Radio Arbres, la radio des arbres, pour les arbres* ». Créer une émission où les auditeurs se mettraient à la place d'un végétal venu confier à l'antenne ses peines, ses problèmes de voisinage ou ses histoires d'amour, telle était la proposition de Laetitia Dosch lancée sur France Culture en juin 2021.

Après être montée sur scène nue, en duo avec un cheval, la comédienne, figure du nouveau cinéma d'auteur, a entrepris de donner la parole aux arbres. « Ceux qui appellent sont des passionnés. Avant l'émission, ils travaillent leur intervention pour faire parler une plante qui les touche. Incarner un être si éloigné de soi permet de se poser des questions qui ne nous traverseraient pas l'esprit, sinon. »

Radio Arbres a tout de suite rencontré son public et a rempli pour une deuxième saison l'été dernier sous forme de podcasts diffusés par Les Inrockuptibles. Un succès révélateur de la sensibilité actuelle envers les végétaux, les arbres en particulier. Le Prix Goncourt Alexis Jenni formule merveilleusement cette nouvelle préoccupation : « Quel est cet être partout présent dont la présence me rassure, au point de m'établir spontanément à son pied pour palabrer, juger, dormir. Il convient d'essayer de le comprendre, mais surtout pas de l'imaginer comme un autre nous-même, nous n'y comprendrions rien ; plutôt de le considérer pour ce qu'il est : une autre façon d'être vivant, qui nous est à la fois indispensable et familière », écrit-il dans son dernier ouvrage, *Parmi les arbres. Essai de vie commune*, paru chez Actes Sud en 2021, dans la même collection « Mondes sauvages » que le best-seller *Être un chêne : Sous l'écorce de Quercus*, de Laurent Tillon, vendu à 35 000 exemplaires à ce jour.

« Il y a un intérêt inédit pour ces récits de terrain où les auteurs se font les interprètes de ces peuples – végétaux, animaux... – dénués de parole, avec lesquels nous partageons les mêmes territoires et dont dépend notre survie », constate Stéphane Durand, leur éditeur, avant d'ajouter : « On observe même un fléchissement de la littérature en faveur de ces ouvrages naturalistes ».

Les découvertes scientifiques de ce début du XXI^e siècle ne sont pas pour rien dans cet engouement : elles ont permis de mettre en lumière le végétal dans toute sa singularité et sa complexité. En 2017 est sorti en France le best-seller *La Vie secrète des arbres*, de Peter

Wohlleben (Les Arènes), publié deux ans plus tôt en Allemagne avec plus de 650 000 exemplaires vendus. Les lecteurs non initiés y découvraient, fascinés, comment les arbres se développent et communiquent entre eux. Cette même année, la Fondation Cartier pour l'art contemporain faisait un carton – 200 000 visiteurs – avec « Nous les arbres », une exposition polyphonique où scientifiques, artistes d'Europe et d'Amazonie, botanistes et philosophes partageaient leurs recherches.

La domination de l'homme

Ce monde végétal, longtemps réduit par l'art à un inépuisable réservoir de formes et de couleurs, s'avère aujourd'hui un modèle de société vivante et complexe inspirant pour nous, humains. Au début du XXe siècle, des films comme *Das Blumenwunder* (Le Miracle des fleurs), de Max Reichmann, en 1926, témoignaient pour la première fois du « sommeil » des plantes, de leurs mouvements, de leurs respirations, explique Myriam Szwast, commissaire de l'exposition « Green Modernism. Un nouveau regard sur les plantes », qui se tient au Museum Ludwig de Cologne jusqu'au 22 janvier 2023. « Les hommes se sentaient touchés, mais étaient aussi horrifiés par cette vie restée jusqu'alors secrète. Dans les métropoles de l'Europe, la fascination pour la plante comme être vivant était née ».

Mais demeurait le désir de domestiquer le végétal, d'en faire le symbole de la conquête de l'homme moderne sur le monde sauvage. Dans les années 1900-1930, poursuit l'historienne de l'art, le cactus était très prisé de l'avant-garde urbaine : « On célébrait sa forme sculpturale, et des “chasseurs de cactus” l'ont importé des Amériques, négligeant son rôle pour les cultures sur le terrain. » Une édifiante photo figure dans l'exposition : on y voit le botaniste Curt Backeberg poser en costume blanc, un lasso à la main, à côté d'un spécimen de 1 mètre de haut. « Les natures mortes de cette époque dévoilent un fond idéologique colonial, qui raconte une supériorité présumée de l'homme blanc sur la nature. »

Cette domination exercée par l'homme sur son environnement, l'anthropologue Philippe Descola en a fait un objet de recherche depuis plus de quarante ans. En dehors de nos sociétés occidentales modernes, a-t-il découvert, l'homme ne se pense pas séparé, « à part » de son milieu de vie. Dans les civilisations traditionnelles, mais aussi dans des pays modernes non-occidentaux comme le Japon, les plantes et les animaux sont considérés comme des partenaires avec lesquels l'être humain négocie et partage un même territoire.

Repenser le rapport au vivant « non humain »

En introduction au documentaire qu'elle a consacré à l'anthropologue, *Composer les mondes* (disponible sur la plate-forme Tënk depuis le 21 octobre), la réalisatrice Eliza Levy écrit : « Philippe Descola a démontré que nos sociétés modernes étaient les seules à diviser le monde en deux. D'un côté les humains, êtres de culture, et de l'autre tout le reste, animaux, plantes... rangés dans la nature. Extérieurs à cette dernière, nous pouvons l'étudier et nous en servir comme d'un vaste supermarché. »

Cette conception, théorisée au XIXe siècle et conjuguée à l'essor du libéralisme et à la Révolution industrielle, a justifié notre exploitation sans égards des ressources de la terre et a abouti à la crise écologique actuelle. Repenser notre rapport au vivant « non humain » s'impose désormais au cœur du travail d'un nombre croissant d'artistes, comme les plasticiens Eva Jospin ou Fabrice Hyber. [...]

Très engagé dans la protection des forêts, ce dernier a entrepris il y a trente ans d'en semer une en Vendée. La Vallée, comme il la nomme – qui donne son titre à une nouvelle exposition à la Fondation Cartier à partir du 8 décembre –, compte aujourd'hui près de 300 000 arbres. « Nous ne sommes pas en dehors de la forêt, nous sommes avec la forêt, intimement liés aux arbres, rappelle-t-il. Pour produire de l'oxygène, la forêt a besoin de l'intervention mesurée de l'homme, pour y prélever une partie pour son usage, élaguer les branches mortes qui, sans cela, pourraient et dégageraient du CO2. »

Fabrice Hyber raconte la visite, dans sa Vallée, d'artistes yanomamis – un peuple amérindien d'Amazonie –, rencontrés lors de l'exposition « Nous les arbres ». « Pour eux, dont on détruit le territoire, découvrir cette forêt que j'ai semée a créé un espoir : celui de la possibilité d'inverser le processus. » L'artiste a depuis entrepris de convaincre des promoteurs de semer des graines d'arbres sur leurs chantiers, plutôt qu'en transplanter une fois les constructions terminées. « La graine, explique-t-il, est comme un micro-ordinateur qui comprend en quelques semaines où se diriger pour se nourrir et créer son biotope. Les arbres replantés sont beaucoup plus fragiles, il leur faut une énergie folle pour s'adapter à de nouvelles conditions de vie. »

Laisser mourir au lieu de couper

Une stratégie que défend aussi Nicolas Deshais-Fernandez, paysagiste et lauréat du Palmarès du paysage 2021. Semer et préserver les vieux arbres, les laisser mourir au lieu de les couper. « C'est vital, rappelle-t-il, car ce sont eux qui absorbent le gaz carbonique et libèrent de l'oxygène, les jeunes plants mettent vingt ans à le faire. » En fidèle élève du jardinier et botaniste Gilles Clément, il défend une approche naturaliste du paysage où l'on compose avec les « mauvaises » herbes et la dynamique du végétal.

Lors de ses projets, il invite les habitants à venir récolter des graines de leur région pour les semer au printemps suivant, comme récemment lors de la création du jardin d'un gymnase parisien. « Le défi était de faire accepter à la mairie qu'on allait livrer un terrain nu. » Six mois plus tard s'était développée une prairie fleurie avec des abeilles, des papillons, pour le bonheur de tous. « Des avant-gardistes comme Gilles Clément ou le botaniste Francis Hallé ont labouré le terrain, résume-t-il. Moi je fais de la pédagogie, je sème. Les prochaines générations auront entre leurs mains, je l'espère, un terrain plus fertile. »

Document 10***L'éducation sentimentale*, troisième partie, chapitre I.****Gustave Flaubert, 1869.**

Ils se croyaient loin des autres, bien seuls. Mais tout à coup passait un garde-chasse avec son fusil, ou une bande de femmes en haillons, traînant sur leur dos de longues bourrées.

Quand la voiture s'arrêtait, il se faisait un silence universel ; seulement, on entendait le souffle du cheval dans les brancards, avec un cri d'oiseau très faible, répété.

La lumière, à de certaines places éclairant la lisière du bois, laissait les fonds dans l'ombre ; ou bien, atténuée sur les premiers plans par une sorte de crépuscule, elle étalait dans les lointains des vapeurs violettes, une clarté blanche. Au milieu du jour, le soleil, tombant d'aplomb sur les larges verdure, les éclaboussait, suspendait des gouttes argentines à la pointe des branches, rayait le gazon de traînées d'émeraude, jetait des taches d'or sur les couches de feuilles mortes ; en se renversant la tête, on apercevait le ciel, entre les cimes des arbres. Quelques-uns, d'une altitude démesurée, avaient des airs de patriarches et d'empereurs, ou se touchant par le bout, formaient avec leurs longs fûts comme des arcs de triomphe ; d'autres, poussés dès le bas obliquement, semblaient des colonnes près de tomber.

Cette foule de grosses lignes verticales s'entr'ouvrait. Alors, d'énormes flots verts se déroulaient en bosselages inégaux jusqu'à la surface des vallées où s'avancait la croupe d'autres collines dominant des plaines blondes, qui finissaient par se perdre dans une pâleur indécise. Debout, l'un près de l'autre, sur quelque éminence du terrain, ils sentaient, tout en humant le vent, leur entrer dans l'âme comme l'orgueil d'une vie plus libre, avec une surabondance de forces, une joie sans cause.

[...]

La diversité des arbres faisait un spectacle changeant. Les hêtres, à l'écorce blanche et lisse, entremêlaient leurs couronnes ; des frênes courbaient mollement leurs glauques ramures ; dans les cépées de charmes, des houx pareils à du bronze se hérissaient ; puis venait une file de minces bouleaux, inclinés dans des attitudes élégiaques ; et les pins, symétriques comme des tuyaux d'orgue, en se balançant continuellement, semblaient chanter. Il y avait des chênes rugueux, énormes, qui se convulsaient, s'étiraient du sol, s'étreignaient les uns les autres, et, fermes sur leurs troncs, pareils à des torses, se lançaient avec leurs bras nus des appels de désespoir, des menaces furibondes, comme un groupe de Titans immobilisés dans leur colère. Quelque chose de plus lourd, une langueur fiévreuse planait au-dessus des mares, découpant la nappe de leurs eaux entre des buissons d'épines ; les lichens de leur berge, où les loups viennent boire, sont couleur de soufre, brûlés comme par le pas des sorcières, et le coassement ininterrompu des grenouilles répond au cri des corneilles qui tournoient.

[...]

Le sérieux de la forêt les gagnait ; et ils avaient des heures de silence où, se laissant aller au bercement des ressorts, ils demeuraient comme engourdis dans une ivresse tranquille. Le bras sous la taille, il l'écoutait parler pendant que les oiseaux gazouillaient, observait presque du même coup d'œil les raisins noirs de sa capote et les baies des genévriers, les draperies de son voile, les volutes des nuages ; et, quand il se penchait vers elle, la fraîcheur de sa peau se mêlait au grand parfum des bois. Ils s'amusaient de tout ; ils se montraient, comme une curiosité, des fils de la Vierge suspendus aux buissons, des trous pleins d'eau au milieu des pierres, un écureuil sur les branches, le vol de deux papillons qui les suivaient ; ou bien, à vingt pas d'eux, sous les arbres, une biche marchait, tranquillement, d'un air noble et doux, avec son faon côte à côte. Rosanette aurait voulu courir après, pour l'embrasser.

Document 11

LA FORET ET LES ARBRES : UNE PERSPECTIVE DE SANTE PUBLIQUE

OLIVIA SANCHEZ-BADINI, JOHN L. INNES, Revue forestière française. LXX - 2-3-4-2018

Les humains ont entretenu une relation avec les forêts à travers les âges : au-delà de l'approvisionnement en bois de construction, en combustible et en fourrage, les forêts fournissent également des biens et services associés à des valeurs spirituelles, esthétiques et de loisir. Ces valeurs sont de plus en plus appréciées pour leurs effets bénéfiques sur la santé et le bien-être humains, y compris sur la santé physique, mentale, sociale et spirituelle. La sensation de réconfort que les humains tirent de la nature n'a rien d'étonnant d'un point de vue évolutionniste et, *a contrario*, la vie dans la société moderne « artificielle » est foncièrement stressante. Les espaces naturels, y compris certains de leurs éléments tels que les forêts et les arbres, sont désormais largement reconnus comme susceptibles de remédier à certains facteurs préjudiciables à la santé, d'une manière telle que la médecine et les approches de santé publique classiques ne sauraient le faire à elles seules.

L'idée que les espaces verts, la nature et les forêts sont bénéfiques pour les personnes n'est pas nouvelle : le déploiement des parcs urbains au XIX^{ème} siècle répondait déjà aux mauvaises conditions de vie que connaissaient les ouvriers dans les villes en plein essor industriel. L'accès aux parcs était considéré comme important pour l'entretien de la santé physique, la prévention de la maladie et la régénération psychologique et spirituelle des ouvriers urbains. C'est ainsi que les parcs dans les zones urbaines furent conçus de façon à pouvoir en faire bénéficier tous les habitants des villes.

NATURE ET SANTÉ

Depuis la publication de l'article retentissant d'Ulrich dans la revue *Science* (Ulrich, 1984) où il a démontré l'existence d'un lien (bien qu'assez ténu) entre la contemplation de paysages naturels par la fenêtre d'une chambre d'hôpital et le délai de rétablissement des patients après une intervention chirurgicale, de nombreuses recherches ont été menées sur la relation entre le contact avec la nature et la santé humaine mentale, physique, sociale et spirituelle, surtout depuis une décennie (Bell et Thompson, 2014). La définition de la *nature* est large et le sens du terme *naturel* et ce qu'il recouvre sont source de controverses (Hartig *et al.*, 2014). Dans certains domaines, le terme *naturel* évoque l'absence de perturbation anthropique. D'un autre côté, beaucoup de peuples indigènes se considèrent comme faisant partie de la nature et non séparés d'elle.

La recherche fait état d'un éventail étonnamment étendu de bénéfices pour la santé, à savoir, entre autres, une réduction de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires et de la mortalité toutes causes confondues (Shen et Lung, 2016), une meilleure santé générale et perçue (Bang *et al.*, 2017), une activité accrue du système immunitaire (Li *et al.*, 2008), moins d'allergies (Hanski *et al.*, 2012), la baisse de la pression artérielle (Lee *et al.*, 2009),

l'amélioration des capacités cognitives (Zijlema *et al.*, 2017), des effets positifs à la naissance (Ebisu *et al.*, 2016), la réduction de l'hypertension (Song *et al.*, 2016b) et la baisse des niveaux de stress (Ochiai *et al.*, 2015). La recherche s'est également penchée sur les mécanismes qui expliquent comment sont engendrés ces bienfaits ; de nombreuses recensions de la littérature, où sont compilés et analysés sous différents angles des résultats déjà parus, ont été publiées (Mantler et Logan, 2015 ; Song *et al.*, 2016a), de même que des revues systématiques et des méta-analyses (Hartig *et al.*, 2014 ; Kabisch *et al.*, 2017 ; Van den Bosch et Ode Sang, 2017). Les revues systématiques et les méta-analyses en particulier attirent l'attention sur la difficulté de démêler l'écheveau des relations multifactorielles entre santé humaine et contact avec les espaces verts, et spécialement les forêts. [...]

LA FORÊT ET LA SANTÉ

Les bienfaits pour la santé tirés du contact avec la forêt forment un sous-ensemble des approches relatives au contact de l'homme avec la nature en général. La fréquentation des forêts (notamment les zones sauvages, les forêts exploitées et les forêts urbaines) dans le but d'améliorer la santé et le bien-être humains et éventuellement pour prévenir la maladie à un coût infime comparé aux interventions médicales classiques constitue un important débouché pour la gestion forestière au XXI^e siècle (Bell et Thompson, 2014). Alors que le secteur forestier reconnaît très largement les bienfaits pour la santé pouvant être obtenus quand on travaille ou qu'on s'adonne à des loisirs en forêt, le secteur de la santé reste largement dubitatif, surtout en Amérique du Nord.

La fréquentation des forêts pour des motifs de santé et de bien-être comporte de multiples facettes et elle peut être considérée à différentes échelles et sous différents angles. Elle peut être « directe ou indirecte, active ou passive, externe (quand on contemple la forêt comme élément dans un paysage) ou interne (quand on est placé dedans) ou une combinaison de tout cela » (Bell et Thompson, 2014, p. 77). Les interactions passent par nos sens (stimulations et perceptions par la vue, l'odorat, le toucher, l'ouïe et le goût) (tableau I, p. 411) (Tsunetsugu *et al.*, 2010). Des signaux parviennent ensuite aux zones de notre cerveau qui contrôlent les émotions et les fonctions physiologiques. Les bienfaits qui en découlent pour la santé et le bien-être sont d'ordre mental, physique, spirituel et social — ces derniers peuvent à leur tour être classés comme étant à court ou à long terme (par exemple, récupération rapide après stress ou une maladie par opposition à une amélioration générale du bien-être à long terme).

La recherche portant sur les relations entre la santé humaine et les forêts est en avance en Europe par rapport à l'Amérique du Nord. C'est le reflet d'une croyance ancienne selon laquelle des maladies comme la tuberculose pouvaient être évitées ou guéries en plaçant les personnes dans un environnement donné (en général, dans des régions boisées, montagneuses ou en bord de mer), une tendance qui s'est manifestée en Europe et fut adoptée plus tard en Amérique du Nord, Australie et ailleurs. On considère que c'est en partie grâce à cette tendance que le mouvement des parcs publics a pris son essor, et qu'elle est également à l'origine de la pratique des camps d'été pour les enfants. Cela fait également longtemps que les liens entre la santé humaine et la forêt sont reconnus au Japon, en Corée

et en Chine, où les bains de forêt (connus sous le nom de *shinrin-yoku* au Japon) constituent une pratique largement reconnue et acceptée (Song *et al.*, 2016a ; Hansen *et al.*, 2017). [...]

AMBIVALENCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Si les arbres et la forêt figurent depuis longtemps dans le discours sur la santé publique, c'est généralement sous un éclairage plutôt négatif. Le premier volume du journal *Public Health*, paru en 1888, publie un commentaire de sir Edwin Chadwick intitulé *The effects of trees* (Les effets des arbres). Il considérait que la « surabondance d'arbres » (*overtreeing*) observée dans les banlieues résidentielles était étroitement liée à la maladie, faisant valoir que dans certaines zones il y avait trop d'arbres et que ceux-ci devraient être éliminés. Quoiqu'il en soit, il notait que l'on devait tenir compte de l'importance des arbres pour la santé publique, particulièrement lorsqu'ils sont trop nombreux.

Aujourd'hui, des préoccupations de ce genre continuent à s'exprimer, mais dans des termes plus modernes, comme par exemple les « services écosystémiques négatifs » (Lyytimäki *et al.*, 2008), à propos de la propagation de maladies (Wilcox et Ellis, 2006), des allergies et des problèmes respiratoires (Lovasi *et al.*, 2013), de même que d'autres problèmes de santé. Certains en ont déduit que : « Le secteur de la santé publique porte un regard ambivalent sur l'environnement naturel » (Hartig *et al.*, 2014, p. 208), alors qu'un changement de paradigme semble s'opérer dans certains pays, où émerge un domaine d'étude de l'impact positif des arbres et de la forêt sur la santé et le bien-être humains. En fait, les revues systématiques de la littérature indiquent que les allégations de liens entre couvert végétal et mauvaise santé sont sans solidité, tout comme celles de liens entre couvert végétal et bonne santé.

Dans la plupart des cas, ce sont les journaux spécialisés dans l'écologie et la foresterie qui publient cet ensemble croissant de recherches tournant autour des forêts et de la santé humaine. Une revue systématique de la littérature fait état du peu de mentions des arbres et de la forêt dans les principaux journaux de santé publique. Elles apparaissent le plus souvent sous forme de métaphores, dans différentes variantes de l'expression « arbres qui cachent la forêt », plaidant en faveur d'une approche plus holistique et systémique de la recherche et des pratiques dans le domaine de la santé publique (Douglas et Kwong, 2010). [...]

EXEMPLES DE STRATÉGIES QUI INTÈGRENT LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE DANS LA PRATIQUE

[...]

Les programmes de santé mis en œuvre partout dans le monde tiennent de plus en plus compte des bienfaits de la forêt pour la santé humaine. [...]

Japon

C'est dans ce pays que les secteurs public et privé ont octroyé l'appellation « base thérapeutique forestière » (voir ci-après) aux forêts dont les effets relaxants ont été démontrés par des données scientifiques. Certaines entreprises font déjà appel à la

sylvothérapie dans le cadre des soins dispensés à leurs salariés. Étant donné la présence d'importantes populations asiatiques au Canada et aux États-Unis, il est surprenant que des techniques déjà adoptées au Japon, en République de Corée et en Chine n'aient pas davantage suscité l'intérêt de la communauté médicale nord-américaine.

Les bienfaits physiologiques et psychologiques du *shinrin-yoku* au Japon ont fait l'objet de nombreuses études (Hansen *et al.*, 2017). Les résultats sont parfois contradictoires : selon une étude transverse de la population japonaise, il n'y a pas d'association entre la fréquence des balades en forêts et les niveaux de pression artérielle ou la prévalence de l'hypertension (Morita *et al.*, 2011), alors qu'une revue systématique de la littérature, où sont repris les résultats de 20 essais et 732 participants, fait état d'un effet significatif du *shinrin-yoku* sur la réduction de la pression artérielle (Idens *et al.*, 2017).

Le vif intérêt suscité par la sylvothérapie au Japon a conduit à l'appellation de « base thérapeutique forestière» (*forest therapy bases*, <http://www.fo-society.jp/quarter/>) pour les espaces boisés partout où des chercheurs ont pu documenter scientifiquement des effets relaxants. Les effets bénéfiques de ces forêts, surtout celles où l'on trouve des cyprès du Japon (*Chamaecyparis obtusa*, *hinoki* en japonais) et des cèdres du Japon (*Cryptomeria japonica*, *sugi* en japonais), sont démontrés. Neuf de ces bases ont des sites internet afin « de se faire connaître à l'échelle internationale ». Les bases thérapeutiques forestières comportent une forêt et des sentiers de randonnée (*Forest Therapy Roads*® est une marque protégée de la *Forest Therapy Society* NPO), qui en règle générale sont gérés par les autorités locales. Le nombre de bases et de parcours thérapeutiques forestiers atteindra 100 au niveau national d'ici une décennie et il y aura de ce fait un grand choix de types de forêts.

Les visiteurs dans ces espaces peuvent bénéficier d'un bilan de santé gratuit, participer à des cours de respiration et d'aromathérapie et, dans certains endroits, faire une promenade guidée par des experts en forêts et en soins de santé. Cette appellation sera accordée très certainement à d'autres forêts et parcours dans les années à venir et certaines entreprises japonaises acceptent désormais la prise en charge de la sylvothérapie dans le cadre de l'assurance médicale accordée à leurs salariés. Dans la forêt de loisirs naturels d'Akazawa située à Agematsu (préfecture de Nagano), connue pour avoir été le berceau du concept de bains de forêts en 1982, les visiteurs peuvent bénéficier d'un bilan de santé gratuit au milieu des cyprès du Japon.

[...]

Document 12**Les forêts, au cœur de l'histoire et de l'imaginaire français**

Marie-Amélie Carpio, National Geographic, 29 mai 2022

<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/les-forets-au-coeur-de-lhistoire-et-de-limaginaire-francais>

« Les forêts ont joué un rôle très puissant dans les grandes pages de l'histoire de France. Elles ont permis durant des millénaires à la population de vivre, de se chauffer, de construire des maisons, de se nourrir. »

Environ 17 millions d'hectares de forêts – qui correspondraient à 1,3 milliards d'arbres – couvrent la France métropolitaine, soit près du tiers du pays. C'est peu dire que la forêt occupe une place majeure dans le paysage. Dans l'horizon mental des habitants aussi, qui sont quelque 500 millions à y flâner chaque année.

De balade, il est également question dans le dernier livre d'Alain Baraton, *Mon tour de France des bois et forêts*, aux éditions Stock. Celui qui officie comme jardinier en chef du parc de Versailles depuis 1982 y compose une promenade à l'érudition joyeuse à travers les siècles et le territoire. Les envoûtantes pinèdes des Landes y côtoient les douloureux souvenirs des forêts de guerre et les fées de Brocéliande les wallabies de Rambouillet, hôtes inattendus de ces bois, échappés d'un zoo.

[...]

Vous évoquez en préambule de votre livre le fait que la population française a peu conscience de l'extraordinaire richesse de son patrimoine forestier. Historiquement, vous parlez d'or brun. Pourquoi ?

Les forêts ont joué un rôle très puissant dans les grandes pages de l'histoire de France. Elles ont permis durant des millénaires à la population de vivre, de se chauffer, de construire des maisons, de se nourrir en chassant, en récoltant des fruits sauvages et en y faisant paître les troupeaux de bovins et de moutons. Les champs étaient autrefois de petite dimension. Il n'y avait pas autant de productivité et pas de récolte précoce au printemps ou tardive en automne. On moissonnait seulement l'été. La vraie nourriture était dans les bois, avec en particulier l'avantage d'y trouver de l'eau et de l'ombrage pour les bêtes. Ils ont aussi joué un rôle essentiel dans la construction navale et dans la fabrication des affûts de canons. Il ne faut pas non plus oublier que le pouvoir en France a longtemps été religieux. Il a fallu construire par dizaines de milliers des chapelles, des cathédrales et des églises, donc là encore exploiter les forêts. Elles ont eu une importance énorme. C'est la raison pour laquelle elles étaient la propriété du roi.

Les forêts françaises ont aussi été le premier lieu où l'on a commencé à prendre conscience des dangers d'une surexploitation des ressources et le premier milieu à faire l'objet d'une politique de protection.

Les premières mesures de protection des forêts ont concerné celles de l'Île-de-France et datent du XIII^{ème} siècle. Trois siècles plus tard, Colbert a édicté un règlement interdisant en particulier la présence de bovins dans celle de Fontainebleau en raison des dégâts trop importants qu'ils y causaient. Les forêts ont survécu grâce au goût des rois pour la chasse. Mais il faut relativiser : toutes les forêts autour de Versailles ont été préservées pendant la durée de l'occupation du château par les rois, pour ne pas perturber le territoire de chasse des monarques. Mais on est allé piller plus loin celles des seigneurs pour planter les bois de Versailles. Il est vrai toutefois que l'exploitation des forêts a été très problématique dès le Moyen Âge et qu'il a fallu prendre rapidement des mesures.

Quel est le poids des forêts dans notre imaginaire et notre culture ?

Il est énorme. Le monde de la forêt et des bois nous a considérablement influencés. La forêt est omniprésente dans les contes, de la Belle au bois dormant, aux Sept Nains qui vivent dans les bois et au Petit Poucet qui y est abandonné. Dans les comptines aussi – il suffit de songer à la chanson « Promenons-nous dans les bois » – et dans le vocabulaire. Les expressions françaises où la forêt a sa place sont innombrables (de « l'arbre qui cache la forêt », à la « langue de bois », en passant par la « volée de bois vert »). Bien des villes ont également des noms dérivés de forêts ou de bois. Saint-Louis rendait la justice sous un chêne. C'est aussi une feuille de cette essence qui orne le képi des généraux et la légion d'honneur. Sans parler de toutes les constructions architecturales sur lesquelles sont gravées des feuilles décoratives.

Les forêts ont toujours impressionné : on voit où elles commencent, mais on ignore où elles finissent et ce qu'on va y découvrir. Les populations les traversaient rarement autrefois, en dehors des commerçants ou des rois avec leur escorte. On pourrait comparer ce qu'elles représentaient autrefois à l'océan atlantique, avec ses espoirs de richesse et de terre promise de l'autre côté.

Elles faisaient l'objet de perceptions contradictoires : lieu de désir, où l'on attendait certaines rencontres, comme celle du gibier, elles étaient aussi le lieu de toutes les terreurs, l'endroit où l'on s'égarait, habité par des animaux dangereux, tels les loups, et où les brigands et les assassins se cachaient. Aujourd'hui encore, elles sont charmantes la journée, mais deviennent rapidement une source d'angoisse la nuit.

Certaines sont plus « littéraires » que d'autres. La forêt de la Grande Chartreuse a sans doute été celle qui a le plus inspiré les artistes.

C'est la seule forêt que l'on peut voir presque depuis le ciel, en la surplombant depuis la montagne. On a le sentiment d'être un aigle. C'est une forêt sombre, de conifères et de résineux, mais au bout du chemin, on arrive à un joyau de notre patrimoine architectural bâti par la foi, comme si on parvenait au paradis. Elle a inspiré quantité d'artistes et de peintres. Lamartine en particulier y a rencontré une jeune femme dont il est tombé amoureux. Elle est morte de tuberculose, une tragédie qui l'a conduit à composer le poème « Le Lac ». De tous les écrivains, c'est Stendhal qui est le plus associé à cette forêt. La Grande Chartreuse lui a inspiré la Chartreuse de Parme.

D'autres forêts ont fait l'objet d'une attention plus dommageable. Vous évoquez en particulier celle de Fontainebleau, qui a suscité les plus vives convoitises.

C'est l'une de nos plus belles forêts par la diversité de sa végétation. Mais elle a cumulé les handicaps en raison de sa proximité avec Paris, de la richesse de son sous-sol et de son emplacement entre la capitale et la Côte d'Azur. On y a d'abord construit un aqueduc pour alimenter Paris en eau. Puis on a découvert du grès dans son sous-sol et on l'a exploité pour paver les rues de la capitale. Avec l'avènement des congés payés, on y a aménagé la route nationale 7, l'autoroute et la voie ferrée. On a enfin découvert du pétrole à la fin des années 1950. Aujourd'hui son exploitation a cessé dans la forêt même, mais des forages en biais se poursuivent à sa périphérie. Et outre les visiteurs, elle abrite aussi des camps militaires.

À côté des forêts anciennes comme Fontainebleau figurent aussi les créations récentes, comme la forêt des Landes, qui a totalement changé le destin de la région. Pourquoi a-t-elle été plantée ?

À l'origine, la région n'existait quasiment pas. C'était une zone presque désertique, que l'eau stagnante livrait aux fièvres, où seuls quelques bergers et leurs troupeaux arrivaient à vivre à peu près correctement. Au XVII^{ème} siècle, on a réfléchi à la manière de mieux exploiter l'endroit et on a décidé sous Louis XVI de lutter contre l'avancée de l'océan atlantique, qui grignotait le littoral de façon considérable. Un projet pour lequel on n'aura de cesse de replanter jusqu'à Napoléon III.

La forêt a considérablement transformé la cartographie. Elle a créé des paysages extraordinaires comme la dune du Pilat. Elle a aussi totalement modifié l'économie du pays, qui, de pastorale, est devenue chimique avec le gemmage, l'exploitation des pins pour la fabrication de la térébenthine. Quand j'étais gamin, on voyait encore les pots de résine sur les arbres. L'activité a aujourd'hui disparu. C'est la première forêt de France et d'Europe. Mais elle est en train de souffrir de ce qui représente pour moi une déforestation scandaleuse : des centaines d'hectares y sont défrichés pour planter des champs de maïs. Elle est devenue un véritable poumon. Or elle est en train de connaître en certains endroits des ravages qui m'évoquent ceux que subit la forêt amazonienne.

La forêt des Landes est peut-être à elle seule le symbole du déclin de l'exploitation forestière en France. On s'extasie sur la beauté des forêts, mais elles doivent aussi rester un lieu de fabrication du bois. Respectons les arbres, coupons-les, mais pour de bonnes raisons. Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, des chênes centenaires ont été abattus pour reconstruire la charpente. C'est un crève-cœur, mais d'un autre côté, cela a permis à des artisans de faire des merveilles, à une filière de continuer à avoir une activité professionnelle et de rendre au bois sa vocation première. Il faut redonner au bois la valeur qu'il mérite, qui plus est à une époque où nous avons besoin de forêts pour lutter au mieux contre le réchauffement climatique.

Certains espaces boisés ont un statut à part dans le paysage hexagonal, les « forêts de guerre ». De quoi s'agit-il ?

Elles sont principalement situées dans l'est de la France. Officiellement, elles ont été plantées après la Première Guerre mondiale car le nombre de victimes qui reposait sous terre était tel qu'il était impossible de retrouver les corps et de leur offrir une sépulture. Pour ne pas souiller leur mémoire, on a planté des arbres, car il n'y a pas de plus belles tombes. C'est vrai, mais

cela permet aussi de ne pas dépolluer et déminer en totalité les sols, ce qu'on n'a ni la volonté ni les moyens de faire.

Ce sont des forêts émouvantes et angoissantes. On marche là où reposent des millions de malheureux et il y a des monuments aux morts un peu partout. Dans la forêt de Verdun, des barbelés sont encore pris dans l'écorce de certains arbres. Les villages qui ont été rayés de la carte et dont l'ancien emplacement n'est plus recouvert que par les bois ont toujours un maire, nommé par le préfet, car l'administration a voulu montrer qu'on ne détruirait pas leur histoire.

[...]

Vous militez depuis des années pour l'adoption d'une loi qui protégerait les arbres anciens comme on le fait pour les monuments historiques. Où en est-on ?

Le projet n'avance pas beaucoup, ce qui est inadmissible. Voir les politiques prétexter qu'il n'est pas possible de classer des arbres car ils sont mortels prouve que ceux qui nous gouvernent ne sont pas dans l'air du temps.

Le plus vieil arbre de France, un olivier âgé de 2000 ans sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin, mériterait d'être mieux protégé qu'une statue sur le rond-point d'une commune. Protégeons tous ces doyens végétaux qui sont les témoins de plusieurs siècles de civilisation. Le plus vieil arbre du monde est un sapin âgé de 9000 ans en Suède. Il est préservé dans le pays mais mériterait aussi la protection de l'humanité entière, au même titre que les pyramides ou les cathédrales. Je ne vois pas pourquoi ce que fait la nature aurait moins d'importance que ce que font les hommes.

À Versailles, il aura fallu attendre 2020 pour qu'on parle enfin des arbres. Depuis 2 ans, on a classé des arbres admirables. Ils font l'objet d'un parcours historique dans le parc, qui rappelle leur provenance et leurs caractéristiques.

Document 13**La destruction et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme élevé malgré les promesses des États**

Par Perrine Mouterde, Le Monde, 14 octobre 2025.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/10/14/la-destruction-et-la-degradation-des-forets-se-poursuivent-a-un-rythme-eleve-malgre-les-promesses-des-etats_6646328_3244.html

Plus de 8 millions d'hectares ont été détruits en 2024, notamment dans les régions tropicales, selon l'évaluation annuelle de suivi des engagements des pays en matière de déforestation publiée mardi.

« Il s'agit de notre onzième rapport annuel d'évaluation, et ses principales conclusions sont, malheureusement, parmi les plus saisissantes que nous ayons présentées. » Consultante au sein de la société Climate Focus, Erin Matson documente les progrès réalisés en matière de déforestation. En 2014, des dizaines de gouvernements s'étaient engagés, par la déclaration de New York, à mettre un terme à ce phénomène d'ici à 2030 ; une promesse renouvelée en 2021 par la déclaration de Glasgow, signée lors de la 26^{ème} conférence mondiale pour le climat (COP26). Les mêmes États sont également convenus de protéger 30 % de la planète et de restaurer 30 % des écosystèmes dégradés d'ici à la fin de la décennie.

Mais, année après année, Erin Matson constate que le fossé entre ces engagements et ce qui se passe sur le terrain est toujours plus béant. « Entre 2018 et 2020, la déforestation mondiale annuelle moyenne s'élevait à 8,3 millions d'hectares. Pour atteindre l'objectif zéro déforestation d'ici à 2030, il faudrait réduire ce taux de 10 % par an. Jusqu'à présent, nous ne parvenons pas à maintenir ce rythme », résume-t-elle.

Selon la dernière édition de *l'Évaluation de la Déclaration pour les forêts*, publiée mardi 14 octobre par une coalition d'organismes de recherche, de groupes de réflexion et d'ONG coordonnés par Climate Focus, 8,1 millions d'hectares ont été déforestés en 2024. Les forêts primaires tropicales, les plus riches en carbone et en biodiversité, ont été les plus touchées avec 6,7 millions d'hectares perdus, soit environ la superficie de l'Irlande.

Incapacité collective

« La déforestation mondiale reste proche des niveaux du début de la décennie, lorsque les engagements mondiaux en matière de forêts ont été convenus », précise le rapport. Ce nouveau constat d'une incapacité collective à freiner la destruction des forêts, l'une des solutions les plus efficaces pour lutter à la fois contre la crise climatique et contre l'érosion de la biodiversité, intervient à moins d'un mois de l'ouverture de la COP30, qui se déroulera du 10 au 21 novembre à Belem, au Brésil.

Il existe de nombreuses méthodes pour mesurer la déforestation ; les auteurs l'entendent ici comme la perte de couvert forestier due à des facteurs permanents (construction d'infrastructures, développement urbain, expansion agricole...) ainsi que la perte de couvert dans les forêts primaires liée à des cultures temporaires. Au cours de la dernière décennie, l'expansion de l'agriculture est responsable d'environ 85 % de la déforestation mondiale.

« La demande de soja, de bœuf, de bois, de charbon et de métaux ne cesse d’augmenter, constate Erin Matson. Mais nous n’avons pas besoin de détruire des forêts pour y répondre. Il existe des modèles de production plus durables, mais les incitations vont aujourd’hui dans le sens contraire. » Les subventions néfastes à l’environnement continuent par exemple à atteindre des montants considérables, bien plus élevés que les dépenses favorables à la nature, et seul un tiers des 500 entreprises les plus exposées au risque de déforestation ont pris des engagements en la matière.

« Crise silencieuse »

Les forêts sont également confrontées à un phénomène de dégradation, qualifié de « crise silencieuse ». En 2024, 8,8 millions d’hectares de forêts tropicales humides ont ainsi été dégradés, l’Amazonie ayant notamment été durement touchée par les incendies – il n’existe pas non plus de consensus sur la manière de mesurer la dégradation de ces écosystèmes. « Les forêts dégradées, en particulier celles qui ont perdu plus de 50 % de leur canopée, sont exposées à un risque accru de déforestation », alerte le rapport.

Ces dernières années, les États ne sont pourtant pas restés inactifs. Les auteurs rappellent par exemple qu’en 2023 le Brésil et la Colombie ont réussi à réduire largement la déforestation grâce à un renforcement des moyens et des contrôles. L’Indonésie a aussi enregistré de vrais succès entre 2017 et 2021. Mais ces trois pays ont connu, par la suite, de nouveaux reculs, qui illustrent la difficulté à maintenir les efforts dans la durée.

Plus largement, le rapport s’inquiète d’une tendance à un affaiblissement des mesures de protection environnementale, que ce soit aux États-Unis ou dans l’Union européenne. Le règlement européen sur la déforestation importée par exemple, censé constituer un dispositif phare pour la protection des forêts, pourrait voir son entrée en vigueur reportée d’une année supplémentaire. Au Brésil, le moratoire sur le soja demeure menacé.

En accueillant la COP30 à Belem, aux portes de l’Amazonie, le pays entend toutefois bien mettre l’accent sur les forêts. Le Brésil devrait notamment lancer un nouveau fonds permanent, le Tropical Forests Forever Facility, dont les bénéficiaires doivent rémunérer des pays pour leurs efforts de conservation. Un projet qui suscite un fort intérêt, mais aussi des inquiétudes quant à la manière dont il pourrait fonctionner. « Le risque de ne pas disposer de ces nouvelles sources de financement et de laisser la déforestation se poursuivre est beaucoup plus important que le risque lié au fait de lancer ce dispositif innovant, même s’il pourrait échouer », assure Erin Matson.